



APPEL À CANDIDATURE

L'association *Cités des Arts en Méditerranée* et la ville de Vence invitent les artistes plasticiens, musiciens..., du pays vençois et de sa région, pour une résidence d'artiste de création à Ein Hod (Israël) ou Essaouira (Maroc).

Pour Essaouira, une convention est en cours.

L'appel à candidature est ouvert jusqu'au lundi 30 octobre 2023, minuit.

Ces résidences, d'une durée de deux à quatre semaines, printemps-été 2024, favoriseront un temps de création et d'échanges artistiques en permettant aux artistes de se rencontrer et de tisser des liens culturels et humains entre ces différents villages de la Méditerranée.

Chaque dossier de candidature doit obligatoirement comporter :

- un bulletin de candidature ci-joint dûment rempli
- un curriculum vitae
- un fichier numérisé d'une sélection d'œuvres du candidat ainsi qu'une présentation générale de son travail artistique
- une lettre de motivation pour la destination de son choix.

À envoyer par courrier électronique à
cdamvence06@gmail.com
(PDF et n'excédant pas 8 Mo)

Aucun dossier incomplet ou non conforme ne sera pris en considération.

Tous les artistes ayant présenté un dossier seront informés du choix du jury qui se réunira fin novembre 2023.

Pour tous renseignements :

- Catherine Bensoussan Ambacher Tel : 0033 6 09 28 10 81
- Email de CDAM : cdamvence06@gmail.com
- Site web de CDAM : <https://www.cdam-vence06.com>

CITÉS DES ARTS EN MÉDITERRANÉE

2023 – 2024

BULLETIN DE CANDIDATURE

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

Site Web :

Date et lieu
de naissance :

L'artiste déclare avoir pris connaissance du cahier des charges ci-joint et accepter l'intégralité des termes.

Fait à le

Signature de l'artiste :

CITÉS DES ARTS EN MÉDITERRANÉE 2023 – 2024

CAHIER DES CHARGES

L'association *Cités des Arts en Méditerranée*, en partenariat avec la ville de Vence, lance un appel à artistes afin de sélectionner des artistes pour des résidences de création artistique qui se tiendront à Ein Hod en Israël et à Essaouira au Maroc.

1- Le porteur du projet à Vence :

L'association *Cités des Arts en Méditerranée* est représentée par sa Présidente Catherine Bensoussan Ambacher, en collaboration avec la ville de Vence.

2 - Historique du projet :

En janvier 2015, l'association vençoise *Cités des Arts en Méditerranée*, soutenue par la ville de Vence, se crée avec l'ambition de favoriser les échanges artistiques entre des villes de la Méditerranée, de faire traverser et se rencontrer des artistes plasticiens et musiciens des deux rives.

En mai 2016, l'association et la ville de Vence signent deux traités d'amitié, l'un avec le village d'artistes Ein Hod en Israël, l'autre avec le Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes de Sidi Bou Saïd, ainsi qu'avec la ville de Sidi Bou Saïd en Tunisie.

En mai-juin 2023, l'association *Cités des arts en Méditerranée* a invité deux artistes de Ein Hod (Israël) et deux artistes de Essaouira (Maroc).

En 2024 il est prévu d'envoyer quatre artistes de notre région : deux artistes à Ein Hod et deux artistes à Essasouira. Une convention avec Essaouira est en cours.

La signature de ces conventions acte la volonté commune des partenaires d'organiser des « rencontres régulières culturelles et artistiques, donnant lieu à la création d'oeuvres ou à des échanges d'ordre culturel-artistique à l'issue d'un séjour de deux à quatre semaines dans le pays d'accueil (concert, exposition, conférences, films) ».

Les objectifs de ces échanges :

- favoriser la présence des artistes dans la Cité, dans un esprit de paix, de rencontre et de partage ;
- donner aux artistes la possibilité de créer des oeuvres ;
- créer les conditions d'un dialogue entre disciplines artistiques et entre cultures ;
- permettre une sensibilisation des habitants et des publics au travail artistique.

3 - Appel à candidature pour les résidences de création qui se tiendront à Ein Hod en Israël et à Essaouira au Maroc en 2024.

Cet appel à candidature se fera sur dossier et conduira à la désignation des artistes invités par un jury.

4 - Le jury :

Ce jury sera composé d'artistes, de professionnels des milieux artistiques et culturels, de représentants de l'association *Cités des Arts en Méditerranée* et de la ville de Vence.

La date limite de dépôt des candidatures est le 30 octobre 2023.

Le jury se réunira fin novembre 2023 pour désigner 2 artistes pour la résidence à Ein Hod et 2 artistes pour Essaouira.

5 - Modalités générales des échanges :

- les billets d'avion aller-retour des quatre artistes désignés par Vence seront pris en charge par l'association *Cités des Arts en Méditerranée* et la ville de Vence.

- les lieux mis à disposition des artistes invités (hébergement et espace de travail) seront pris en charge par chacune des villes d'accueil, Essaouira et Ein Hod.

- chaque artiste devra être pourvu d'une assurance responsabilité civile et maladie, et sera responsable de ses propres œuvres et de son matériel.

- aucun honoraire ne sera versé aux artistes par les organisateurs pour le travail de création réalisé pendant la résidence.

- les œuvres produites resteront la propriété des artistes à l'issue de la résidence.

- des reproductions ou extraits des œuvres pourront être utilisés par les organisateurs dans la communication du projet, à titre gracieux.

6 - Conditions pour déposer sa candidature

L'appel s'adresse aux artistes du pays vençois et de sa région, musiciens et plasticiens qui utilisent comme moyen d'expression l'installation, la sculpture, la peinture, le dessin, la photographie, les arts numériques... tout ce qui touche au domaine des arts visuels. Pour la résidence à Ein Hod, la connaissance de l'anglais est fortement recommandée.

L'artiste déclare avoir pris connaissance du cahier des charges ci-dessus et accepter l'intégralité des termes.

Fait à le

Signature de l'artiste :